



ALTERNANCE en Titre Professionnel électricien d'équipement du bâtiment

- **Public**

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

- **Prérequis**

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X1

- **Modalités et délais d'accès**

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratif puis validé ou pas par les instances territoriales. une réponse vous est apporté dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation.

- **Objectifs professionnels**

Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation. Réaliser les vérifications et mettre en service l'installation électrique dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation

Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties communes des bâtiments d'habitation Mettre en sécurité l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants

Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation

Réaliser l'installation des réseaux de communication d'un bâtiment à usage d'habitation et autres

Réaliser l'installation des équipements de sûreté et de sécurité d'un bâtiment à usage d'habitation et autres

Réaliser l'installation des équipements d'automatisme et de confort d'un bâtiment à usage d'habitation et autres

Réaliser l'installation d'équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment à usage d'habitation et autres

- **Moyens et méthodes pédagogiques**

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquis grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

- **Nombre de participants**

De 1 à 12 participants

- **Dates de la formation**

De nombreuses dates de démarrage d'actions. Plus de précisions sur notre site : arepfresc.fr

- **Durée de la formation**

Temps en centre : 420 heures

Temps en entreprise : 0

Temps complet : 420 heures

- **Tarif de la formation**

Coût de la formation : 5 670 €

- **Modalités d'évaluation**

Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.



- **Validation / Sanction**

RNCP 37442 Diplome Titre Professionnel
électricien d'équipement du bâtiment
Ministère du travail
Date d'échéance de l'enregistrement :02-09-2028
Date de validité du titre :02/09/2023 au
01/09/2028
Date d'actualisation de la fiche formation: Mars
2024

- **Suite de parcours**

Titre Professionnel Technicien du bâtiment
communicant et connecté
- spécialisation poseur photovoltaïque

- **Débouchés**

électricien
électricien bâtiment
Monteur électricien
installateur électricien
Tableautiste en électricité.

- **Accessibilité**

Locaux conformes à la réglementation E.R.P,
accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Adaptation pédagogique possible pour les
personnes en situation de handicap.
Vous pouvez demander un accompagnement
spécifique à notre référent handicap sur le site
christopher.clarke@arepfresc.fr

- **Programme de formation**

CCP1 - Installer les réseaux d'énergie et les
équipements courants forts dans les bâtiments.
CCP2 - Installer les réseaux de communication,
les équipements courants faibles et solutions
d'efficacité énergétique dans les bâtiments.

- **Contact(s)**

formations@arepfresc.fr
Tél : 03 20 68 33 59
103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix
Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15

- **Taux de retour à l'emploi**

** Données issues du site « INSERJEUNE » ALTERNANCE en Titre Professionnel électricien d'équipement du bâtiment (6 mois de la sortie de la formation)

59 %



- **Résultats de la dernière session de formation**

* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2024-2025

94,70 %
DE STAGIAIRES
SATISFAITS

87,54 %
D'OBTENTION DE
LA CERTIFICATION *

71,12 %
D'ACCÈS A
L'EMPLOI **
DANS LES SIX MOIS

**En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet
des résultats des formations dispensées dans le centre**

